

gens assistassent ensemble aux exercices de la seconde semaine. Mais dans ces endroits, la mission ne devra s'ouvrir que le deuxième dimanche de l'Avent, c'est-à-dire le 10 décembre au soir, afin que la clôture des différentes retraites puisse avoir lieu partout le même jour.

De la sorte, bien chers frères, et si l'importance de ce grand acte est bien comprise, quelle belle fête de Noël il nous sera donné de célébrer ! Et comme le cantique des anges résonnera suavement à nos oreilles : *Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !*

Voici donc le temps favorable ; voici les jours de salut : *Ecce nunc tempus acceptabile ; ecce nunc dies salutis*. Le Seigneur va vous ouvrir les trésors de sa miséricorde. Prières ferventes montant à la fois de toutes les âmes vers le Sacré-Cœur de Jésus ; instructions nombreuses données par des hommes apostoliques ; retours sincères et généreux sur vous-mêmes, bons exemples donnés et reçus, salutaires recueils des esprits et des cœurs ; et, par-dessus tout, sanctifiantes opérations des sacrements et vivifiantes inspirations de l'Esprit-Saint ; telles sont, en résumé, les grâces de choix qui vous seront ménagées pendant cette retraite, tels sont les moyens de conversion ou de progrès dans la vie spirituelle qui seront mis largement à votre disposition.

Priez le Seigneur dès maintenant, très chers frères, qu'il vous accorde la faveur d'en profiter, selon ses vues infiniment miséricordieuses sur chacun de vous. Par le fait même de leur caractère exceptionnel, ces divines faveurs ne peuvent être que passagères. Pour quelques-uns, pour un grand nombre, elles ne reviendront peut-être jamais ! Quel dommage irréparable si, par faiblesse ou par une coupable négligence, vous alliez vous en priver ! Quel malheur si vous en abusiez